



Communauté de Communes de la Haute Moselotte

● Chantier des écocantonniers de la CCHMo

En 2003, la Communauté de Communes de la Haute Moselotte a mis en place un Chantier d'Insertion par l'Activité Economique nommé « chantier des écocantonniers ».



L'objectif général de ce chantier est de permettre à des personnes privées d'emploi de retrouver une activité professionnelle et d'être accompagnées vers la réalisation d'un projet personnel et professionnel.

Les personnes sont embauchées sous forme de contrats aidés (Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi ou Contrat d'Avenir) pour une durée limitée dans le temps (de 6 mois à 2 ans maximum).

Un accompagnement est réalisé par une équipe socioéducative pendant toute la durée du contrat de travail.

Différentes activités sont proposées aux salariés du chantier d'insertion : réhabilitation et entretien de la végétation des berges de rivières, reconquête du paysage (défrichage), entretien de sites naturels, chemins communaux, sentiers, entretien des Points d'Apports Volontaires, entretien des sites intercommunaux (bâtiment technique, déchetteries, ...).

Ces activités s'inscrivent toutes dans une mission d'intérêt public général ainsi que dans une perspective de développement touristique et culturel du territoire. En ce sens, les valeurs transmises par le biais du chantier d'insertion se veulent éco citoyennes et responsables.



● Formation d'éco-conduite pour 45 agents



Au regard des résultats des collectes de tri sélectif qui ont permis à la communauté de communes de baisser les taux de la taxe des ordures ménagères ces trois dernières années, les élus se sont aperçu qu'il était encore possible de réaliser d'autres économies notamment sur la consommation et l'usure des véhicules.

Huit agents du service ordures ménagères étaient concernés par une formation d'éco-conduite. Dans le but d'organiser cette formation sur le secteur pour mutualiser les moyens, en partena-

riat avec le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), Michel Caruso, directeur de la CCHMo en lien avec Jean-Claude Dousteyssier, a lancé une enquête dans les cinq communes du territoire pour recenser les agents pouvant être concernés par une telle formation.

Quarante-cinq personnes, titulaires du permis poids-lourds pouvaient en bénéficier : 17 de La Bresse (dont 1 en cours d'obtention du permis PL), 10 de Cornimont, 4 de Ventron, 2 de Saulxures-sur-Moselotte, 2 de la régie municipale d'électricité, 1 du syndicat intercommunal d'assainissement et 1 de Thiéfosse.

La formation, coordonnée par Sylviane Remy, directrice des ressources humaines de La Bresse, a été mise en place sur neuf jours, du 19 au 29 octobre, à raison de cinq agents par jour, le camion école étant pourvu de six places.

Le moniteur propose un parcours d'environ 2 h 30 le matin suivi d'un briefing, l'après-midi se déroulant sur le même scénario.

Les élus ont souligné l'intérêt de faire cette formation sur site avec un travail en audit sur un parcours réel. « La démarche est innovante, puisque la CCHMo est seulement la deuxième institution à solliciter une formation regroupée sur un site » soulignait Guy Vaxelaire, président de la CCHMo lors d'une rencontre avec Elisabeth Grandcolas, représentant le CNFPT d'Epinal qui travaille également avec le SOVOTOM sur un itinéraire de formation des agents de déchetterie.

Cette formation est financée à hauteur de 50 % par le CNFPT, la CCHMo répercutant le reste du coût, soit 4.400 € aux communes concernées au prorata du nombre d'agents. Jean-Claude Dousteyssier, vice-président de la CCHMo s'est félicité de cette action qui permet en outre aux agents de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques. Quant à Mme Grandcolas, elle a salué ce partenariat permettant de développer des actions de formation à partir de relais forts avec les collectivités.

LA BRESSAUDE

Section Moto Club

Un 8^{ème} titre pour Stéphane PIERREL

La finale du championnat de France de Montée Impossible moto s'est déroulée ce dimanche 4 octobre à Lamure/Azergues (69). Devant un public record, Xavier Boutiton, champion en titre a remporté une bagarre acharnée tout au long de la journée avec les Bressauds S. Pierrel et la grande révélation, Julien Perrin. Le jeune pilote qui disputait sa première saison a en effet gardé la tête jusqu'à la mi course avant de se faire coiffer sur le fil pour quelques centièmes de seconde.

Au championnat, Stéphane PIERREL archi dominateur tout au long de l'année s'adjuge un 8^{ème} titre de champion de France, devant Boutiton et Perrin, qui réalise une première en se hissant sur le podium du championnat pour sa première participation: le relève est assurée. Bonne performance du moto club La Bressaude qui place 4 pilotes dans le top 5 sur l'ensemble de la saison.

Foyer de ski et ski club La Bresse

Pour apprendre à faire du ski de fond en s'amusant et ce dès le plus jeune âge, il est possible d'intégrer le foyer de ski de fond à partir de 8 ans. Car c'est quand on est jeune qu'il est le plus facile d'apprendre la technique du ski de fond. Il y a des entraînements en hiver le mercredi et samedi après-midi. Tous les grands champions bressauds sont passés par le foyer et tous le diront, que c'est grâce au foyer qu'ils ont pu apprendre les bases du ski de fond et progresser.

Ensuite, à partir de 12 ans, les entraînements continuent au ski club où là, il y a des entraînements toute l'année et des stages pour se perfectionner avant et pendant l'hiver.

Donc, n'hésitez pas à venir vous inscrire au foyer de ski de fond de La Bresse. Vous allez adorer glisser sur la neige sans tomber.... La seule condition est d'avoir 7 ans.

Prêt gratuit du matériel de ski et possibilité d'achat de tenues neuves.

Contacts :
- Roland MENGIN - 03.29.25.60.79
- Claude MOUGEL - 03.29.25.69.16



ECHOS... ECHOS... ECHOS... ECHOS...

● Inscription sur les listes électorales

Vous qui venez d'emménager sur La Bresse, depuis + de 6 mois, si vous avez plus de 18 ans, et si vous êtes français ou de nationalité étrangère issu des pays de l'union européenne, vous avez jusqu'au 31 décembre 2009 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Renseignez-vous au service population de la mairie, pour pouvoir ainsi accomplir dans l'avenir un geste citoyen.
Claudine VINCENT-VIRY Adjointe déléguée

● Médaille de la famille française

Fête des mères 2010 - le 30 mai 2010

Les personnes désirant déposer une demande d'attribution de la médaille de la famille Française peuvent retirer un dossier et obtenir tous les renseignements en Mairie, service de l'état civil.

Date limite de dépôt des dossiers en Mairie : le 12 décembre 2009.

Rappel des critères de recevabilité des dossiers :

- nombre d'enfants : minimum quatre dont l'aîné doit avoir l'âge de 16 ans

● Lotissement de La Lunelle

Les travaux d'achèvement sont en cours. Le bornage des parcelles devrait être réalisé début novembre. Une réunion d'information sur le site, avant fin novembre, sera proposée aux personnes qui ont fait une demande. Les parcelles pourraient être mise en vente avant la fin de l'année. Les premiers travaux ne pourront pas commencer avant le printemps 2010 car le revêtement de la chaussée ne sera réalisé qu'à la fin de l'hiver.

Michel Huguel, Adjoint délégué

● Qualité des eaux

La note de synthèse annuelle sur les données relatives à la qualité des eaux distribuées est consultable par tout public en mairie.

Par ailleurs, les recueils des actes administratifs de 2008 peuvent être consultés en mairie.

Il peut éventuellement en être délivré copie intégrale ou extraits au coût de 0,20 € la page.

● Avertissement de mails frauduleux

Des courriers électroniques frauduleux sont adressés à certains contribuables français. Ces courriers sont envoyés par un expéditeur usurpant la signature de l'administration fiscale et l'entête du ministère du Budget. Accompagnés d'un formulaire, ils invitent les contribuables à communiquer des informations personnelles (nom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone) et, notamment, un numéro de carte bancaire en vue d'obtenir un remboursement d'impôt.

Ces derniers jours, l'envoi de ces courriels frauduleux continuant à être réalisé, la direction générale des Finances publiques a rappelé les mesures de vigilance. Elle précise qu'elle est totalement étrangère à cet envoi et qu'en aucun cas elle ne fait des envois de ce type aux contribuables pour leur demander des informations. Le numéro de carte bancaire n'est jamais exigé pour le paiement de l'impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt. Elle invite donc les destinataires de ces messages à ne pas répondre aux messages reçus et à les supprimer rapidement et systématiquement de leur boîte aux lettres électronique.

● Communiqué de l'Union Cycliste Internationale du 30 octobre

« Comme le veut la tradition, tous les acteurs de la Coupe du Monde Mountain Bike Nissan UCI ont eu l'occasion de voter pour les meilleurs événements de la saison 2009. Et les vainqueurs sont Offenburg (GER) pour le cross-country Olympique, La Bresse (FRA) pour la descente et Mont-Sainte-Anne (CAN) pour le four-cross.

En « Descente », la ville de La Bresse détrône donc Fort William. Pour la première fois au calendrier de la Coupe du Monde, la petite ville française a réussi à ravir la première place à Fort William, traditionnel vainqueur du trophée du meilleur événement de descente. La piste, courte et atypique, et le public nombreux venu acclamer les pilotes tout au long de la semaine ont particulièrement surpris la communauté Mountain Bike. Fort William doit se contenter de la seconde place tandis que Mont-Sainte-Anne termine une nouvelle fois sur la troisième marche du podium.

Les athlètes, leurs équipes, les journalistes, les sponsors UCI et l'UCI ont pu voter. »

Cet hommage unanime est une belle récompense pour tous ceux, qui de près ou de loin, ont participé à « cette belle aventure humaine et sportive ».

Jean-Pierre Savoye, Adjoint délégué aux sports

● Services Municipaux de la commune de La Bresse : démarche qualité

Cette démarche a été mise en place voilà maintenant quelques années et elle est aujourd'hui parfaitement intégrée dans le fonctionnement des STM, de la RME et bientôt l'Office Tourisme. Elle a permis de mettre en place un suivi des courriers; une réunion annuelle au cours de laquelle le maire et les adjoints concernés prennent connaissance de tous les dysfonctionnements avec en parallèle les solutions qui y ont été apportées et des améliorations apportées dans le fonctionnement des services; mais également des réunions de coordination élus /STM permettant un suivi des dossiers en cours.

Afin que cette démarche soit alimentée en permanence, et dans un souci quotidien d'amélioration des services à la population, nous vous proposons d'exprimer vos propres suggestions d'amélioration pour ces mêmes services, pour des aménagements en place ou à venir à La Bresse.

Une fois listés, les différents points seront alors étudiés par les Services Municipaux et les commissions communales compétentes et concernées en la matière.

Merci d'adresser vos suggestions à La Mairie à l'accueil du 1^{er} étage.

● Information A H1N1

Plan de vaccination contre la grippe A H1N1

Centre de vaccination de Remiremont

Ancien Tribunal d'Instance, Place Mesdames - 88200 REMIREMONT

Jours et heures d'ouverture :

Les lundis de 12h00 à 20h30 - Les mardis de 12h00 à 16h00

Les jeudis de 16h30 à 20h30 - Les samedis de 09h00 à 13h00

Horaires susceptibles de modifications. Se renseigner auprès de la mairie ou du site Internet de la préfecture des Vosges : <http://vosges.pref.gouv.fr>

DÉVELOPPEMENT DURABLE

● Ramassage mégots

L'Ecole Saint-Laurent, dans le cadre de sa démarche de sensibilisation à l'état de la planète, a sollicité les services communaux et notamment la « cellule développement durable » afin de réaliser une action concrète de préservation de l'environnement.

Il a été convenu d'effectuer un travail sur les mégots de cigarettes en centre ville. Le résultat du ramassage, qui a surpris les passants, est éloquent.

Cette action sera présentée au Comité Local de Suivi et d'Application de la Charte Nationale en faveur du Développement Durable dans les stations de montagnes, pour étudier avec les différents partenaires (public et privé) la suite à donner à cette démarche exemplaire.

Jean Pierre SAVOYE, Adjoint Délégué

La chasse aux mégots

Le 25 septembre, les élèves de l'école Saint-Laurent ont, en lien avec la mairie, ramassé les mégots de cigarettes sur les trottoirs du centre ville de La Bresse



Nous aimerions que la mairie fournisse des cendriers pour que les gens ne jettent plus leurs mégots de cigarettes par terre. Surtout qu'un mégot met une dizaine d'années avant de disparaître complètement.